

Règlement du concours

Article 1. (Participants)

Le concours est ouvert à tous les enfants de 3 à 17 ans

Article 2. (Catégories)

Les participants concourent dans la catégorie correspondant à leur âge :

Catégorie 1 : 3-5 ans

Catégorie 2 : 6-8 ans

Catégorie 3 : 9-11 ans

Catégorie 4 : 12-14 ans

Catégorie 5 : 15-17 ans

Article 3. (Objet)

Les dessins présentés illustreront le thème : Monstre rigolo

Les participants peuvent dessiner ce qu'ils veulent, mais en utilisant uniquement la palette de l'automne (rouge, orange, jaune, marron, etc.)

Article 4. (Où)

Les dessins doivent être déposés à l'Office de Tourisme des Houches, de Chamonix ou de Vallorcine.

Article 5. (Techniques & Formats)

La technique utilisée est laissée au libre choix de son auteur : dessin au trait, aquarelle, gouache, collage, palette graphique... Format libre

Impératif : au dos de chaque dessin, mentionner : nom, prénom, âge, adresse personnelle, adresse mail, numéro de téléphone portable

Article 6. (Jury)

Un jury composé de membres du personnel de l'Office de Tourisme de la Vallée de Chamonix, désignera un lauréat dans chaque catégorie à chaque fin de période de concours.

Article 7. (Remise de Prix)

Les gagnants seront contactés par mail ou par téléphone et un lot sera envoyé par voie postale.

Article 8. (Droits)

Tout candidat autorise, par sa participation, l'Office de Tourisme de la vallée de Chamonix-Mont-Blanc à représenter et à reproduire sa contribution par tout procédé à titre gracieux et non exclusif dans le cadre de leur promotion, valorisation et communication au public dans le cadre de journaux ou revues partenaires de la structure pour le Concours.

CONTACT CONCOURS :

Service Animation de l'Office de Tourisme de la vallée de Chamonix-Mont-Blanc
animation@chamonix.com